CHD

L'Esprit d'Entreprendre

Groupe d'expertise comptable



CNATP

2 bis rue Béranger

75003 PARIS

ETATS FINANCIERS

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

BILAN ACTIF

En Euro

CNATP
Du 01/01/2018 au 31/12/2018

ACTIF	Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018			01/01/2017 au 31/12/2017
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations Incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets et droits similaires	10 859,68	10 859,68		
Fonds commercial (1)	660,00		660,00	660,00
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
Immobilisations Corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels	7 147,47	5 885,36	1 262,11	
Autres immobilisations corporelles	5 557,40	4 228,06	1 329,34	2 365,34
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations Financières (2)				
Participations	1 000,00		1 000,00	1 000,00
Créances rattachées à des participations				
Titres immob. de l'activité portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 250,00		1 250,00	1 250,00
TOTAL (I)	**26 474,55**	**20 973,10**	**5 501,45**	**5 275,34**
Comptes de liaison				
TOTAL (II)				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres appros				
En-cours de production (biens/services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	52 796,45	27 117,36	25 679,09	22 783,09
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Créances redevabl. et cptes rattach.	16 096,65	156,00	15 940,65	70 687,03
Autres	31 607,15		31 607,15	20 788,55
Valeurs mobilières de placement	150,00		150,00	150,00
Disponibilités	68 737,42		68 737,42	12 843,89
Charges constatées d'avance (3)	5 682,08		5 682,08	907,70
TOTAL (III)	**175 069,75**	**27 273,36**	**147 796,39**	**128 160,26**
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	**201 544,30**	**48 246,46**	**153 297,84**	**133 435,60**

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

CHD L'Esprit d'Entreprendre

En Euro — **Du 01/01/2018 au 31/12/2018** — **CNATP**

PASSIF	Du 01/01/2018 au 31/12/2018	Du 01/01/2017 au 31/12/2017
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise		
Réserves indisponibles	21 607,57	19 437,12
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-112 329,83	-132 591,07
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	26 269,15	20 261,24
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
TOTAL (I)	**-64 453,11**	**-92 892,71**
Comptes de liaison		
TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques	18 500,00	18 500,00
Provisions pour charges	2 864,00	2 402,00
TOTAL (III)	**21 364,00**	**20 902,00**
Fonds dédiés		
Sur subventions de fonctionnement		
Sur autres ressources		
TOTAL (IV)		
DETTES (1)		
Dettes financières		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	24 177,96	36 635,84
Emprunts et dettes financières divers (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	55 173,72	46 884,15
Dettes fiscales et sociales	48 720,00	58 415,16
Redevables créditeurs	1 847,40	3 558,45
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	66 467,87	59 932,71
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (V)	**196 386,95**	**205 426,31**
Ecarts de conversion passif (VI)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	**153 297,84**	**133 435,60**
(1) Dont à plus d'un an	*13 962,04*	*24 126,69*
(1) Dont à moins d'un an	*182 424,91*	*181 299,62*

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques
(3) Dont emprunts participatifs

COMPTE DE RÉSULTAT

CHD
L'Esprit d'Entreprendre

En Euro

CNATP

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

	Du 01/01/18 au 31/12/18	Du 01/01/17 au 31/12/17
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)		
Ventes de marchandises	1 500,00	1 100,60
Production vendue (biens et services)	70 671,97	89 960,98
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	67 500,00	67 500,00
Reprises sur provisions, amortissements et transferts de charges	13 285,00	8 284,86
Cotisations	193 471,68	188 954,35
Autres produits (hors cotisations)	0,41	163,12
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	**346 429,06**	**355 963,91**
CHARGES D'EXPLOITATION (2)		
Achats de marchandises		
Variation de stocks de marchandises	-3 413,80	17 093,90
Achats de matières premières et de fournitures		
Variation de stocks de matières premières et de fournitures		
Achats d'autres d'approvisionnements		
Variation de stocks d'approvisionnements		
Autres achats et charges externes *	170 538,90	173 072,78
Impôts, taxes et versements assimilés	1 426,08	1 422,28
Salaires et traitements	105 552,90	104 829,29
Charges sociales	43 210,77	48 200,15
Dotations aux amortissements, dépréciations		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	1 106,85	1 167,60
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	27 117,36	26 755,56
Dotations aux provisions	462,00	89,00
Subventions accordées par l'association		
Autres charges	10,70	6 618,27
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	**346 011,76**	**379 248,83**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II)	**417,30**	**-23 284,92**
Opération en commun, Bénéfice attribué ou Perte transférée (III)		
Opération en commun, Perte supportée ou Bénéfice transféré (IV)		
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	2,25	12,62
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	**2,25**	**12,62**
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées	734,96	1 285,67
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	**734,96**	**1 285,67**
RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)	**-732,71**	**-1 273,05**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges	26 599,56	44 819,21
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	**26 599,56**	**44 819,21**

COMPTE DE RÉSULTAT

CNATP

En Euro

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

	Du 01/01/18 au 31/12/18	Du 01/01/17 au 31/12/17
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	15,00	
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	15,00	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII) - (VIII)	26 584,56	44 819,21
Impôt sur les bénéfices		
SOLDE INTERMÉDIAIRE	26 269,15	20 261,24
+ REPORT DE RESSOURCES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTÉRIEURS		
- ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES		
TOTAL DES PRODUITS	373 030,87	400 795,74
TOTAL DES CHARGES	346 761,72	380 534,50
EXCÉDENT OU DÉFICIT (3)	26 269,15	20 261,24
ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
PRODUITS		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL PRODUITS		
CHARGES		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole		
TOTAL CHARGES		
TOTAL	26 269,15	20 261,24

** Y compris : Redevances de crédit-bail mobilier*
Redevances de crédit-bail immobilier

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôt de *26 584,56* *44 819,21*

CHD

L'Esprit d'Entreprendre

Groupe d'expertise comptable

ANNEXES

ANNEXE

En Euro

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018 dont le total est de 153 297,84 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un exédent de 26 269,15 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Ces comptes annuels ont été établis le 18/03/2019.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2018 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Matériels et outillages 3 à 5 ans
- Matériels de bureaux 3 à 5 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Le montant des dépréciations par catégories.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées figurant au bilan comprennent l'indemnité fin de carrière

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

ANNEXE

En Euro

CNATP

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

FONDS COMMERCIAL

Désignation	ACHETÉS	RÉÉVALUÉS	REÇUS EN APPORT	VALEUR NETTE
Fonds commerce quali pluie	660			
TOTAL DU FONDS COMMERCIAL	660			

TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (Partiel)

ANNEXE

En Euro

CNATP

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

CADRE A	IMMOBILISATIONS		V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	11 520		
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions — Sur sol propre				
	Constructions — Sur sol d'autrui				
	Constructions — Inst. générales, agencts & aménagts construct.				
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		7 554		1 333
	Autres immos corporelles — Inst. générales, agencts & aménagts divers		427		
	Autres immos corporelles — Matériel de transport				
	Autres immos corporelles — Matériel de bureau & mobilier informatique		5 130		
	Autres immos corporelles — Emballages récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL	13 111		1 333
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		1 000		
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières		1 250		
		TOTAL	2 250		
		TOTAL GENERAL	26 881		1 333

CADRE B	IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & développ.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			11 520	
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions — Sur sol propre					
	Constructions — Sur sol d'autrui					
	Constructions — Inst. gal. agen. amé. cons					
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.			1 739	7 147	
	Autres immos corporelles — Inst. gal. agen. amé. divers				427	
	Autres immos corporelles — Matériel de transport					
	Autres immos corporelles — Mat. bureau, inform., mobilier				5 130	
	Autres immos corporelles — Emb. récupérables & divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL		1 739	12 705	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations				1 000	
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières				1 250	
		TOTAL			2 250	
		TOTAL GENERAL		1 739	26 475	

ANNEXE

CNATP

En Euro

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, dévelop.	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	10 860			10 860
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels		7 554	71	1 739	5 885
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.	427			427
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatiq., mob.	2 765	1 036		3 801
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		10 746	1 107	1 739	10 113
TOTAL GENERAL		21 606	1 107	1 739	20 973

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements	TOTAL							
A. Immob. incorpor.	TOTAL							
Terrains								
Constr.	Sur sol propre							
	Sur sol autrui							
	Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage								
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div							
	Matériel transport							
	Mat. bureau mobilier inf.							
	Emballages réc. divers							
TOTAL								
Frais d'acquisition de titres de participations								
TOTAL GÉNÉRAL								
Total général non ventilé								

CADRE C — Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

En Euro

Détermination de la valeur actuelle

MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

RUBRIQUES			Dépréciations début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Dépréciations fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement						
Autres immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions	Sur sol propre					
	Sur sol d'autrui					
	Inst. gales agen. aménag constr.					
Inst. techniques matériel et outillage industriels						
Autres immobs corporelles	Inst. gales agen. aménag. divers					
	Matériel de transport					
	Mat. bureau et mob. informatique					
	Emballages récupérables divers					
Immobs financières		Titres mis en équivalence				
		Titres de participations				
		Autres				
TOTAL						
Stocks			26 600	27 117	26 600	27 117
Créances			156			156
Valeurs mobilières de placement						
TOTAL GÉNÉRAL			**26 756**	**27 117**	**26 600**	**27 273**

ANNEXE

En Euro

CNATP
Du 01/01/2018 au 31/12/2018

TABLEAU DES PROVISIONS

	Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
	TOTAL				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges				
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
	Autres provisions pour risques et charges	20 902	462		21 364
	TOTAL	**20 902**	**462**		**21 364**
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations - incorporelles				
	Sur immobilisations - corporelles				
	Sur immobilisations - Titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations - titres de participation				
	Sur immobilisations - autres immobs financières				
	Sur stocks et en cours	26 600	27 117		53 717
	Sur comptes clients	156			156
	Autres provisions pour dépréciation				
	TOTAL	**26 756**	**27 117**		**53 873**
	TOTAL GÉNÉRAL	**47 658**	**27 579**		**75 237**
	Dont provisions pour pertes à terminaison				
	Dont dotations & reprises - d'exploitation		27 579		
	Dont dotations & reprises - financières				
	Dont dotations & reprises - exceptionnelles			26 600	

Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée

TABLEAU DES STOCKS

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
Marchandises	49 382,65	3 413,80		52 796,45
Matières premières				
Autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits				
TOTAL	**49 382,65**	**3 413,80**		**52 796,45**

ANNEXE

En Euro

CNATP
Du 01/01/2018 au 31/12/2018

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	1 250		1 250
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	156	156	
	Autres créances clients	15 941	15 941	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	323	323	
	Etat & autres coll. publiques : Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres coll. publiques : Taxe sur la valeur ajoutée	203	203	
	Etat & autres coll. publiques : Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Etat & autres coll. publiques : Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	31 082	31 082	
	Charges constatées d'avance	5 682	5 682	
	TOTAUX	**54 636**	**53 386**	**1 250**

Renvois (1)	Montant des - Créances représentatives de titres prêtés	
	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	
	Montant des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	
(2)	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	5 682
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	**5 682**

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	6 278
Disponibilités	
TOTAL	**6 278**

ANNEXE

En Euro

CNATP
Du 01/01/2018 au 31/12/2018

ANNEXE

CNATP

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

En Euro

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

Situations / Ressources	Année	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice (7895 ou 7897) B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (6895 ou 6897) C	Fonds restants à engager en fin d'exercice D = A-B+C
Subvention de fonctionnement	2018	67 500,00		67 500,00		-67 500,00
TOTAL		**67 500,00**		**67 500,00**		**-67 500,00**

ANNEXE

CNATP

En Euro **Du 01/01/2018 au 31/12/2018**

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes etbs de crédit (1)	à 1 an max. à l'origine				
	à plus d' 1 an à l'origine	24 178	10 216	13 962	
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		55 174	55 174		
Personnel & comptes rattachés		20 900	20 900		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux		25 534	25 534		
Etat & autres collectiv. publiques	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée	1 545	1 545		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, tax & assimilés	741	741		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés					
Groupe & associés (2)					
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		68 315	68 315		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAUX		**196 387**	**182 425**	**13 962**	

Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer. 12 430
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	51
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	24 122
Dettes fiscales et sociales	26 486
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	1 185
TOTAL DES CHARGES À PAYER	**51 844**

ANNEXE

En Euro

CNATP
Du 01/01/2018 au 31/12/2018

DROIT INDIVIDUEL À LA FORMATION (DIF)

La loi du 5 mars 2014 relative à la formation met en oeuvre le compte personnel de formation (CPF) qui remplace le DIF à compter du 1er janvier 2015.
Les droits acquis par les salariés au titre du DIF jusqu'au 31 décembre 2014 (au maximum 120 heures acquises par les salariés) sont toutefois conservés : ils sont automatiquement transférés sous le régime du CPF et ils pourront être mobilisés selon leur ancienneté jusqu'au 1er janvier 2021.

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 2 864,00 Euros.

Cet engagement a été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation	3,00 %
Table de mortalité	88/90
Départ volontaire à	62 ans
Taux de charges sociales	40

ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société						
Engagements assortis de sûretés réelles						
Intérêts à échoir	750					750
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de locations financement						
TOTAL (1)	**750**					**750**

	Autres	Dirigeants	Provisions			Montant
Engagements en matière de pensions						
TOTAL	**750**					**750**

ANNEXE

En Euro

CNATP
Du 01/01/2018 au 31/12/2018

DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES

	Dettes garanties	Montant des sûretés
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL		

ANNEXE

En Euro

CNATP

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

COMMISSAIRES AUX COMPTES

ANNEXE

En Euro

CNATP

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

LES EFFECTIFS

	31/12/2018	31/12/2017
Personnel salarié :	**2,00**	**2,00**
Ingénieurs et cadres	1,00	1,00
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	1,00	1,00
Ouvriers		
Personnel mis à disposition :		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		

ETAT DES SUBVENTIONS

En Euro

CNATP

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

Calcul des amortissements à date du 31/12/2018 Transfert des amortissements à date du 31/12/2018

N°	Désignation Mode acq. Qté (unité)	Date acq Val. acq	Durée Taux	Date amortiss.	Amortissement	Réintégrations antérieures	de l'exercice	cumulées	Subvention
					Subvention à réintégrer	Réintégrations antérieures	de l'exercice	cumulées	Subvention restant à réintégrer
Cumul tous compte									

Monsieur Sylvain DECHARNIA
Commissaire aux comptes
Inscrit à la compagnie des Commissaires aux Comptes d'Orléans

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

CNATP

Chambre Nationale de L'Artisanat des Travaux Publics, des Paysagistes et des activités annexes
Fédération de syndicats régie par la loi du 21 mars 1884
Siège social : 2 bis Rue Béranger – 75003 PARIS

Madame, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale Extraordinaire du 19 novembre 2015, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2018 sur :

- Le contrôle des comptes annuels de l'association CNATP, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- La justification de mes appréciations,
- Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collecté sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justifications des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les éléments suivants ;

Les stocks de fournitures figurant au bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2018 pour un montant brut de 52 796 € concernent de la documentation professionnelle ont fait l'objet d'une dépréciation d'un montant de 27 117 €, et ont donc une valeur nette à l'actif des comptes annuels clos au 31 décembre 2018 pour un montant de 25 679 €.

Une provision pour départ à la retraite qui a été constituée pour la 1ère fois lors de l'exercice clos le 31 décembre 2012, et dont le principe comptable a été maintenu sur les exercices suivants.

Cette provision s'élève à un montant de 2 864 euros au 31 décembre 2018.

A ce sujet, le conseil d'administration a expliqué dans l'annexe aux comptes annuels la méthode de calcul de cette provision ainsi que son mode de comptabilisation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion, sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Les organisations syndicales et professionnelles relevant des dispositions du Code du Travail ne sont pas soumises d'établir un rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

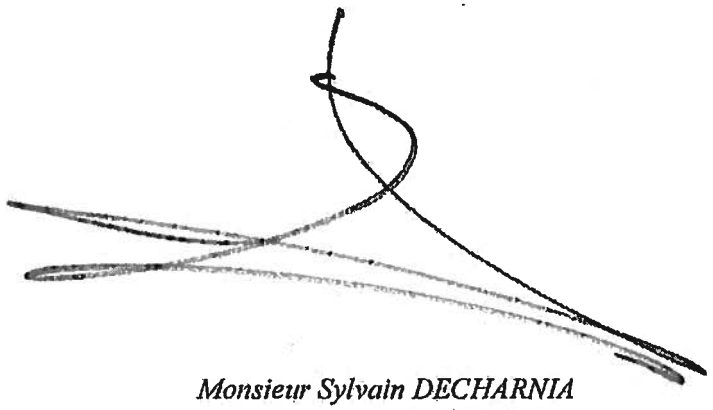
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Parçay-Meslay, le 15 mars 2019



Monsieur Sylvain DECHARNIA
Commissaire au Comptes
Inscrit près de la Cour d'Appel d'Orléans.

BILAN ACTIF

CNATP

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

En Euro

ACTIF	Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018			01/01/2017 au 31/12/2017
	Brut	Amorti & Deprec	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations Incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets et droits similaires	10 859,68	10 859,68		
Fonds commercial (1)	660,00		660,00	660,00
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
Immobilisations Corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels	7 147,47	5 885,36	1 262,11	
Autres immobilisations corporelles	5 557,40	4 228,06	1 329,34	2 365,34
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations Financières (2)				
Participations	1 000,00		1 000,00	1 000,00
Créances rattachées à des participations				
Titres immob. de l'activité portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 250,00		1 250,00	1 250,00
TOTAL (I)	**26 474,55**	**20 973,10**	**5 501,45**	**5 275,34**
Comptes de liaison				
TOTAL (II)				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres appros				
En-cours de production (biens/services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	52 796,45	27 117,36	25 679,09	22 783,09
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Créances redevabl. et cptes rattach.	16 096,65	156,00	15 940,65	70 687,03
Autres	31 607,15		31 607,15	20 788,55
Valeurs mobilières de placement	150,00		150,00	150,00
Disponibilités	68 737,42		68 737,42	12 843,89
Charges constatées d'avance (3)	5 682,08		5 682,08	907,70
TOTAL (III)	**175 069,75**	**27 273,36**	**147 796,39**	**128 160,26**
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	**201 544,30**	**48 246,46**	**153 297,84**	**133 435,60**

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an

Sylvain DECHARNIA
le Commissaire
aux comptes

BILAN PASSIF

CHD L'Esprit d'Entreprendre

CNATP

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

En Euro

PASSIF	Du 01/01/2018 au 31/12/2018	Du 01/01/2017 au 31/12/2017
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise		
Réserves indisponibles	21 807,57	19 437,12
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-112 329,81	-132 591,07
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	26 269,18	20 261,24
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
TOTAL (I)	**-64 453,11**	**-92 892,71**
Comptes de liaison		
TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques	18 500,00	18 500,00
Provisions pour charges	2 864,00	2 402,00
TOTAL (III)	**21 364,00**	**20 902,00**
Fonds dédiés		
Sur subventions de fonctionnement		
Sur autres ressources		
TOTAL (IV)		
DETTES (1)		
Dettes financières		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	24 127,96	36 635,84
Emprunts et dettes financières divers (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	56 173,78	46 884,15
Dettes fiscales et sociales	48 720,00	58 415,16
Redevables créditeurs	1 847,40	3 558,45
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	66 467,87	59 932,71
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (V)	**196 386,95**	**205 426,31**
Ecarts de conversion passif (VI)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	**153 297,84**	**133 435,60**

(1) Dont à plus d'un an — *13 962,04* — *24 126,69*
(1) Dont à moins d'un an — *182 424,91* — *181 299,62*
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques
(3) Dont emprunts participatifs

Sylvain DECHARNIA
le Commissaire
aux comptes

COMPTE DE RÉSULTAT

CHD L'Esprit d'Entreprendre

CNATP

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

En Euro

	Du 01/01/18 au 31/12/18	Du 01/01/17 au 31/12/17
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)		
Ventes de marchandises	1 500,00	1 100,60
Production vendue (biens et services)	70 671,97	89 960,98
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	67 500,00	67 500,00
Reprises sur provisions, amortissements et transferts de charges	13 285,00	8 284,86
Cotisations	193 471,68	188 954,35
Autres produits (hors cotisations)	0,41	163,12
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	**346 429,06**	**355 963,91**
CHARGES D'EXPLOITATION (2)		
Achats de marchandises		
Variation de stocks de marchandises	4 415,80	17 093,90
Achats de matières premières et de fournitures		
Variation de stocks de matières premières et de fournitures		
Achats d'autres d'approvisionnements		
Variation de stocks d'approvisionnements		
Autres achats et charges externes *	170 538,90	173 072,78
Impôts, taxes et versements assimilés	1 426,08	1 422,28
Salaires et traitements	105 952,90	104 829,29
Charges sociales	48 210,77	48 200,15
Dotations aux amortissements, dépréciations		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	1 106,85	1 167,60
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	27 117,36	26 755,56
Dotations aux provisions	482,00	89,00
Subventions accordées par l'association		
Autres charges	10,70	6 618,27
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	**346 011,76**	**379 248,83**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II)	**417,30**	**-23 284,92**
Opération en commun, Bénéfice attribué ou Perte transférée (III)		
Opération en commun, Perte supportée ou Bénéfice transféré (IV)		
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	2,25	12,62
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	**2,25**	**12,62**
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées	734,96	1 285,67
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	**734,96**	**1 285,67**
RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)	**-732,71**	**-1 273,05**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges	26 599,56	44 819,21
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	**26 599,56**	**44 819,21**

Sylvain DECHARNIA
le Commissaire
aux comptes

COMPTE DE RÉSULTAT

CNATP

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

En Euro

	Du 01/01/18 au 31/12/18	Du 01/01/17 au 31/12/17
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	15,00	
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	15,00	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII) - (VIII)	26 584,56	44 819,21
Impôt sur les bénéfices		
SOLDE INTERMÉDIAIRE	26 269,15	20 261,24
+ REPORT DE RESSOURCES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTÉRIEURS		
- ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES		
TOTAL DES PRODUITS	873 030,87	400 795,74
TOTAL DES CHARGES	846 761,72	380 534,50
EXCÉDENT OU DÉFICIT (3)	26 269,15	20 261,24
ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
PRODUITS		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL PRODUITS		
CHARGES		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole		
TOTAL CHARGES		
TOTAL	26 269,15	20 261,24

** Y compris : Redevances de crédit-bail mobilier*
Redevances de crédit-bail immobilier

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs
(3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôt de 26 584,56 44 819,21

Sylvain DECHARNIA
le Commissaire
aux comptes

ANNEXE

En Euro

CNATP

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018 dont le total est de 153 297,84 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un exédent de 26 269,15 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Ces comptes annuels ont été établis le 18/03/2019.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2018 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Sylvain DECHARNIA
le Commissaire
aux comptes

ANNEXE

CNATP

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

En Euro

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Matériels et outillages 3 à 5 ans
- Matériels de bureaux 3 à 5 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Le montant des dépréciations par catégories.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées figurant au bilan comprennent l'indemnité fin de carrière

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

Sylvain DECHARNIA
le Commissaire
aux comptes

ANNEXE

CNATP

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

En Euro

FONDS COMMERCIAL				
Désignation	ACHETÉS	RÉÉVALUÉS	REÇUS EN APPORT	VALEUR NETTE
Fonds commerce quali pluie	660			
TOTAL DU FONDS COMMERCIAL	**660**			

TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES
(Partiel)

Sylvain DECHARNIA
le Commissaire
aux comptes

ANNEXE

CNATP

En Euro **Du 01/01/2018 au 31/12/2018**

CADRE A	IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
			suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement **TOTAL**			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles **TOTAL**	11 520		
CORPORELLES	Terrains			
	Constructions : Sur sol propre			
	Constructions : Sur sol d'autrui			
	Constructions : Inst. générales, agencts & aménagts construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels	7 554		1 333
	Autres immos corporelles : Inst. générales, agencts & aménagts divers	427		
	Autres immos corporelles : Matériel de transport			
	Autres immos corporelles : Matériel de bureau & mobilier informatique	5 130		
	Autres immos corporelles : Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours			
	Avances et acomptes			
	TOTAL	13 111		1 333
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			
	Autres participations	1 000		
	Autres titres immobilisés			
	Prêts et autres immobilisations financières	1 250		
	TOTAL	2 250		
	TOTAL GENERAL	26 881		1 333

CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
		par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop. **TOTAL**				
	Autres postes d'immob. incorporelles **TOTAL**			11 520	
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions : Sur sol propre				
	Constructions : Sur sol d'autrui				
	Constructions : Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.		1 739	7 147	
	Autres immos corporelles : Inst. gal. agen. amé. divers			427	
	Autres immos corporelles : Matériel de transport				
	Autres immos corporelles : Mat. bureau, inform., mobilier			5 130	
	Autres immos corporelles : Emb. récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	TOTAL		1 739	12 705	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations			1 000	
	Autres titres immobilisés				
	Prêts & autres immob. financières			1 250	
	TOTAL			2 250	
	TOTAL GENERAL		1 739	26 475	

Sylvain DECHARNIA
le Commissaire
aux comptes

ANNEXE

CHD L'Esprit d'Entreprendre

CNATP

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

En Euro

CADRE A	SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, dévelop.	**TOTAL**				
Autres immobilisations incorporelles	**TOTAL**	10 860			10 860
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels		7 554	71	1 739	5 885
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.	427			427
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatiq., mob.	2 765	1 036		3 801
	Emballages récupérables divers				
	TOTAL	10 746	1 107	1 739	10 113
	TOTAL GENERAL	21 606	**1 107**	**1 739**	**20 973**

CADRE B	VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements	**TOTAL**							
A. Immob. incorpor.	**TOTAL**							
Terrains								
Constr.	Sur sol propre							
	Sur sol autrui							
	Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage								
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div							
	Matériel transport							
	Mat. bureau mobilier inf.							
	Emballages réc. divers							
	TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations								
TOTAL GÉNÉRAL								
Total général non ventilé								

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

Sylvain DECHARNIA
le Commissaire
aux comptes

ANNEXE

CHD
L'Esprit d'Entreprendre

CNATP

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

En Euro

Détermination de la valeur actuelle

MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

RUBRIQUES	Dépréciations début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Dépréciations fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions — Sur sol propre				
Constructions — Sur sol d'autrui				
Constructions — Inst. gales agen. aménag constr.				
Inst. techniques matériel et outillage industriels				
Autres Immobs corporelles — Inst. gales agen. aménag. divers				
Autres Immobs corporelles — Matériel de transport				
Autres Immobs corporelles — Mat. bureau et mob. informatique				
Autres Immobs corporelles — Emballages récupérables divers				
Immobs financières — Titres mis en équivalence				
Immobs financières — Titres de participations				
Immobs financières — Autres				
TOTAL				
Stocks	26 600	27 117	26 600	27 117
Créances	156			156
Valeurs mobilières de placement				
TOTAL GÉNÉRAL	**26 756**	**27 117**	**26 600**	**27 273**

Sylvain DECHARNIA
le Commissaire
aux comptes

ANNEXE

En Euro

CNATP

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

TABLEAU DES PROVISIONS

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
TOTAL					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges				
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
	Autres provisions pour risques et charges	20 902	462		21 364
TOTAL		**20 902**	**462**		**21 364**
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations - incorporelles				
	Sur immobilisations - corporelles				
	Sur immobilisations - Titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations - titres de participation				
	Sur immobilisations - autres immobs financières				
	Sur stocks et en cours	26 600	27 117		53 717
	Sur comptes clients	156			156
	Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL		**26 756**	**27 117**		**53 873**
TOTAL GÉNÉRAL		**47 658**	**27 579**		**75 237**
Dont provisions pour pertes à terminaison					
Dont dotations & reprises	- d'exploitation		27 579		
	- financières				
	- exceptionnelles			26 600	

Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée

Sylvain DECHARNIA
le Commissaire
aux comptes

ANNEXE

En Euro

CNATP

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

TABLEAU DES STOCKS

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
Marchandises	49 382,65	3 413,80		52 796,45
Matières premières				
Autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits				
TOTAL	**49 382,65**	**3 413,80**		**52 796,45**

Sylvain DECHARNIA
le Commissaire
aux comptes

ANNEXE

En Euro

CNATP

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				
	Prêts (1) (2)				
	Autres immobilisations financières		1 250		1 250
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		156	156	
	Autres créances clients		15 941	15 941	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.				
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		323	323	
	Etat & autres coll. publiques	Impôts sur les bénéfices			
		Taxe sur la valeur ajoutée	203	203	
		Autres impôts, taxes & versements assimilés			
		Divers			
	Groupe et associés (2)				
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)		31 082	31 082	
	Charges constatées d'avance		5 682	5 682	
	TOTAUX		**54 636**	**53 386**	**1 250**

Renvois (1)	Montant des - Créances représentatives de titres prêtés	
	- Prêts accordés en cours d'exercice	
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	
(2)	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	

Sylvain DECHARNIA
le Commissaire
aux comptes

ANNEXE

CNATP

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

En Euro

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	5 682
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	**5 682**

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres Immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	6 278
Disponibilités	
TOTAL	**6 278**

Sylvain DECHARNIA
le Commissaire
aux comptes

ANNEXE

En Euro

CNATP
Du 01/01/2018 au 31/12/2018

Sylvain DECHARNIA
le Commissaire
aux comptes

ANNEXE

CNATP

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

En Euro

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

Situations / Ressources	Année	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice (7895 ou 7897) B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (6895 ou 6897) C	Fonds restants à engager en fin d'exercice D = A-B+C
Subvention de fonctionnement	2018	67 500,00		67 500,00		-67 500,00
TOTAL		**67 500,00**		**67 500,00**		**-67 500,00**

Sylvain DECHARNIA
le Commissaire
aux comptes

ANNEXE

En Euro

CNATP

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes etbs de crédit (1)	à 1 an max. à l'origine				
	à plus d' 1 an à l'origine	24 178	10 216	13 962	
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		55 174	55 174		
Personnel & comptes rattachés		20 900	20 900		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux		25 534	25 534		
Etat & autres collectiv. publiques	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée	1 545	1 545		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, tax & assimilés	741	741		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés					
Groupe & associés (2)					
Autres dettes (dt det. rel. opér. de tltr.)		68 315	68 315		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAUX		**196 387**	**182 425**	**13 962**	

Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

Emprunts remboursés en cours d'exer. 12 430

(2) Montant divers emprunts, dett/associés

Sylvain DECHARNIA
le Commissaire
aux comptes

ANNEXE

En Euro

CNATP

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	51
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	24 122
Dettes fiscales et sociales	26 486
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	1 185
TOTAL DES CHARGES À PAYER	**51 844**

Sylvain DECHARNIA
le Commissaire
aux comptes

ANNEXE

En Euro

CNATP

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

DROIT INDIVIDUEL À LA FORMATION (DIF)

La loi du 5 mars 2014 relative à la formation met en oeuvre le compte personnel de formation (CPF) qui remplace le DIF à compter du 1er janvier 2015.
Les droits acquis par les salariés au titre du DIF jusqu'au 31 décembre 2014 (au maximum 120 heures acquises par les salariés) sont toutefois conservés : ils sont automatiquement transférés sous le régime du CPF et ils pourront être mobilisés selon leur ancienneté jusqu'au 1er janvier 2021.

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 2 864,00 Euros.

Cet engagement a été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation	3,00 %
Table de mortalité	88/90
Départ volontaire à	62 ans
Taux de charges sociales	40

ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société						
Engagements assortis de sûretés réelles						
Intérêts à échoir	750					750
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de locations financement						
TOTAL (1)	**750**					**750**

	Autres	Dirigeants	Provisions			Montant
Engagements en matière de pensions						
TOTAL	**750**					**750**

Sylvain DECHARNIA
le Commissaire
aux comptes

ANNEXE

CNATP

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

En Euro

DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES

	Dettes garanties	Montant des sûretés
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL		

Sylvain DECHARNIA
le Commissaire
aux comptes

ANNEXE

En Euro

CNATP

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Sylvain DECHARNIA
le Commissaire
aux comptes

ANNEXE

En Euro

CNATP

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

LES EFFECTIFS

	31/12/2018	31/12/2017
Personnel salarié :	**2,00**	**2,00**
Ingénieurs et cadres	1,00	1,00
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	1,00	1,00
Ouvriers		
Personnel mis à disposition :		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		

Sylvain DECHARNIA
le Commissaire
aux comptes

ETAT DES SUBVENTIONS

En Euro

CNATP

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

Calcul des amortissements à date du 31/12/2018 Transfert des amortissements à date du 31/12/2018

N°	Désignation Mode acq. Qté (pu.) Date acq. Val. acq. Durée Taux Date amortiss.	Amortissement	Réintégrations			Subvention
			antérieures	de l'exercice	cumulées	

	Subvention à réintégrer	Réintégrations			Subvention restant à réintégrer
		antérieures	de l'exercice	cumulées	
Cumul tous compte					

Sylvain DECHARNIA
le Commissaire
aux comptes